

Rapport de la commission de gestion de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois concernant le préavis sur le budget 2022.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

Les membres sous signés de la commission de gestion se sont réunis à 2 reprises, soit :

1. Le 27 juillet 2021 à la caserne d'Yverdon-les-Bains en présence de Madame Valérie Jaggi Wepf, Présidente du Comité de direction, et du Major instructeur Eric Stauffer, Commandant du SDIS Nord vaudois. Ils nous ont donnés de nombreuses explications et mis à notre disposition toutes les pièces relatives à ce budget 2022.
2. Le 14 septembre 2021 à Corcelles-près-Concise afin de discuter et d'élaborer le présent rapport.

Observations

Malgré la toujours grande clarté des explications qui sont jointes par le biais du document annexant le préavis, la commission se doit de relever quelques points:

- L'année 2022 sera une année de revue quinquennale, ce qui entraîne une augmentation du poste 301300. Augmentation de CHF 35'000.- compensée légèrement par une diminution de CHF 16'000.- des soldes des heures d'interventions et administratives.
- L'achat d'un véhicule de type minibus avait été budgété pour 2021. Cet achat n'ayant pas été réalisé, la somme de CHF 70'000.- a été reportée sur 2022 au poste 311500 .
- Nous constatons une augmentation de CHF 21'500.- sur le poste 314100 Charges d'entretien des bâtiments. Cette augmentation est due d'une part à de nouveaux frais fixes pour la caserne C1 à hauteur de CHF 11'500.- et d'une autre part à des frais d'aménagement uniques de CHF 10'000.- pour cette caserne.

- La diminution de CHF 33'000.- au poste 316100 Loyers et locations est principalement due à la baisse des taux hypothécaires et l'ajustement du loyer de la caserne de Grandson.

La commission n'a rien de plus à ajouter concernant le préavis présenté.

En conclusion

La commission de gestion recommande au Conseil de l'association intercommunale SDIS du Nord Vaudois d'adopter ce préavis sur le budget 2022 tel que présenté.


Pour la commission de gestion :



Nicolas Perret, Champvent



Pierre-André Tharin, Suscévaz



Patrick Marrel, Ursins



Denis Payot, Corcelles-Concise



Benoît Reymondin, Donneloye